Mouvement des Entreprises de France

Apprentissage : pas de fausse réforme !

Publié le 19 janvier 2018

L'apprentissage est un sujet beaucoup trop important pour le laisser s'enliser dans une piètre lutte de pouvoir. Il en va de l'avenir de notre jeunesse et de notre économie.

La réforme annoncée est indispensable pour faire de l'apprentissage une voie d'excellence de formation et de compétences. A condition qu'elle aille jusqu'au bout. Pour cela, tirons les leçons des échecs du passé et inspirons-nous des modèles étrangers, sans les copier bien entendu.

J'identifie 6 conditions de succès :

1. Les entreprises et les branches doivent être au cœur du dispositif. Cela signifie que le système d'apprentissage doit prioritairement écouter les besoins des entreprises, notamment dans la définition des compétences et de leurs évolutions, pour garantir aux jeunes qu'ils vont vers des métiers pourvoyeurs d'emplois.
2. Il doit y avoir un seul pilote du système, par efficacité, même s'il doit travailler en réseau avec tous les acteurs. Le copilotage n'est possible que si les objectifs sont les mêmes et partagés. Les multiples responsabilités entrecroisées sont une cause essentielle de l'échec du système actuel.
3. La qualité doit être le véritable objectif partagé par tous les acteurs, ce qui va de pair avec une évaluation des résultats.
4. La liberté doit être la règle, pour que l'offre s'adapte aux plus près des évolutions des métiers et des emplois.
5. Tous les besoins des entreprises doivent trouver une réponse, quels que soient leur taille ou leur secteur d'activité ; tout contrat d'apprentissage doit être financé, l'objectif étant d'accroître le nombre des apprentis.
6. Il faut en parallèle s'atteler à la réforme de l'orientation des jeunes, à la valorisation des apprentis et à la construction des passerelles pour faire de l'apprentissage une voie ouverte et d'excellence qui permette à chacun de continuer sa formation à tous les niveaux.

La multiplicité des pilotes, chacun dans son champ, ne peut donc pas fonctionner. Les régions donnent à l'apprentissage un rôle d'aménagement du territoire. Les entreprises considèrent cette voie comme la réponse au besoin de formation des jeunes et à leurs besoins d'emploi. Les objectifs ne sont donc pas les mêmes. Dans ces conditions, le copilotage est voué à l'échec. Cela explique d'ailleurs grandement la situation actuelle.

Un « droit de veto » des Régions sur les décisions des entreprises relève de la même logique. Comment peut-on envisager de refuser l'ouverture d'un CFA si les jeunes sont identifiés, les entreprises motivées, le CFA financé ? Sur quelle logique ? Ne pas déstabiliser un acteur établi, tel un lycée professionnel, nous répondent les régions. Mais si les besoins des entreprises nécessitent l'ouverture d'un CFA ou d'une section, c'est bien que l'offre existante de formation ne répond pas à leurs besoins, donc aux attentes d'emplois des jeunes.

Je crois que le temps des réformes inabouties, des petits arrangements politiques ou institutionnels qui ne permettent pas d'avancer, est derrière nous. Le patronat ne se portera pas caution de tels arrangements politiciens qui ne servent pas l'intérêt de nos entreprises et de nos jeunes.

Le Président de la République a affirmé sa volonté d'une véritable réforme qui produisent des résultats. Il faut très rapidement trancher et clarifier la situation pour que nous sachions si une véritable réforme de l'apprentissage, cruciale pour notre pays, est encore possible. Nous y sommes prêts. Chacun doit prendre ses responsabilités et être

à la hauteur de ce rendez-vous crucial pour l’avenir de notre jeunesse et de nos entreprises.